



Sus à l'envahisseur !

Le parc naturel des gorges de Rivière Noire est colonisé à 80 % par des pestes végétales. Les autorités mènent une lutte pied à pied pour sauver ce qui peut l'être de la faune et de la flore endémique. « Nous prélevons les espèces envahissantes et nous aménageons les sentiers, explique Kévin Ruhomaun, responsable scientifique au ministère de l'Agroforesterie et des Pêches. Nous créons aussi des pouponnières à l'abri des prédateurs, au cœur même des parcs ou dans notre volière à Réduit. En procédant ainsi, nous avons déjà sauvé le faucon crécerelle, le pigeon des mares et le cardinal de Maurice ! Pour protéger ces espèces, on capture et on tue les prédateurs exotiques : chats, chiens, mangoustes, rats, cerfs, cochons sauvages et autres singes macaques qui mangent les graines immatures et font des dégâts considérables sur les plantes ». Pour toutes ces missions, les services du Parc national disposent d'un budget annuel estimé à vingt millions de roupies (environ 500 000 euros) à répartir dans les neuf réserves mauriciennes.

« Insuffisant ! tonne Kévin. Heureusement, nous avons des fonds privés et des collaborations internationales, notamment avec le Conservatoire Botanique de Mascarin, à la Réunion ». Reste qu'il en faudra plus pour mener à bien un certain nombre de projets. « Nous envisageons d'augmenter de 300 hectares la superficie du parc du côté de Bassin Blanc et nous avons l'intention d'ouvrir de nouveaux sentiers, notamment un chemin direct pour le piton de Rivière Noire. En outre, nous avons de gros problèmes avec les chauves-souris. Ce sont des espèces protégées mais leur surpopulation est source de nuisances pour les manguiers. Nous recherchons des solutions ». Pour y parvenir, le Parc national envisage de faire payer un droit d'entrée symbolique aux visiteurs. Une participation qu'on acquittera d'autant plus volontiers qu'elle devrait permettre de découvrir de nombreuses zones du parc encore inexplorées.

